

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_230 : MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS) POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE D'HABITATS ADAPTÉS AUX GENS DU VOYAGE SEMI-SÉDENTARISÉS SUR L'AIRE D'ACCUEIL DE JARLARD À ALBI

L'an deux mille dix sept, le douze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017

N° DEL2017_230 : MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS) POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE D'HABITATS ADAPTÉS AUX GENS DU VOYAGE SEMI-SÉDENTARISÉS SUR L'AIRE D'ACCUEIL DE JARLARD À ALBI

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Dans le cadre de la politique définie par l'Etat en faveur des gens du voyage, la ville d'Albi a aménagé sur un terrain communal une aire de stationnement de 50 emplacements. Si le territoire répond à ses obligations légales sur la ville d'Albi avec l'aire d'accueil de Jarlard, l'offre disponible et les modalités d'occupation posent des difficultés à certaines périodes. En effet, 30 emplacements sont actuellement occupés par des familles semi-sédentaires, ce qui limite sa capacité à répondre à l'ensemble des besoins des gens du voyage itinérants.

Les orientations du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Tarn, établi pour la période 2014-2020 (SDAGV) font apparaître des problématiques liées à la sédentarisation des gens du voyage actuellement stationnés sur l'aire de Jarlard à Albi. Ces préconisations s'articulent avec celles du Plan départemental action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2013-2018 du Tarn (PDALHPD) au sein duquel les gens du voyage sédentarisés ou en voie de sédentarisation sont considérés comme publics prioritaires.

Comme précisé au moment de l'adoption de PLH 2015-2020 lors du conseil communautaire du 15 décembre 2016, le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 4 octobre 2016 a émis un avis favorable au projet de PLH assorti de deux recommandations, dont une relative à la mise en œuvre d'actions concernant les besoins de sédentarisation des gens du voyage.

Pour ce faire, la communauté d'agglomération, compétente depuis le 1er janvier 2017 en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, s'est engagée à initier, sur l'année 2017, une mission de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) portant sur le développement d'une offre d'habitats adaptés aux personnes issues de la communauté des gens du voyage actuellement sédentarisés sur l'aire d'accueil de Jarlard à Albi, et permettre ainsi à l'aire d'accueil de retrouver sa vocation de passage.

Le coût de la MOUS est de 20 000,00 € TTC, dont :

- 11 666,67 € pris en charge par la communauté d'agglomération,
- 8 333,33 € de subvention de l'État, soit 50 % du coût hors taxes.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Tarn approuvé le 11 décembre 2013,

VU le Schéma départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées du Tarn approuvé le 22 juillet 2013,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 28 novembre 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement à hauteur de 20 000 € TTC, dont 50% de la dépense hors TVA, est subventionnée par l'État, soit 8 333,33€ et le solde pris en charge par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, soit 11 666,67 €.

AUTORISE la présidente à solliciter la subvention correspondante auprès de l'État, soit 8 333,33 €.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL